

Compétitions et attribution des points FFS SAUT et COMBINE NORDIQUE

PREAMBULE

Seuls les coureurs possesseurs d'une licence Carte Neige « Compétiteur Jeune » ou « Compétiteur Adulte» en cours de validité peuvent prendre le départ d'une compétition homologable.
Pour toutes les catégories, la licence Carte Neige « Compétiteur Jeune » ou « Compétiteur Adulte» est obligatoire pour prendre le départ d'une course officielle inscrite au calendrier Fédéral (régional ou national).

Participants Etrangers : Les participants étrangers devront obligatoirement être titulaires d'un titre fédéral de participation en cours de validité y compris lorsqu'ils sont titulaires d'une licence nationale de leur fédération ou d'une licence FIS (sauf si la FFS à une convention avec l'une de ces fédérations nationales ou si la compétition est inscrite au calendrier FIS).

☞ Voir rubrique [Fédération/Règlementation/Règles communes] « **Participation aux compétitions** » <https://ffs.fr/reglements/categories/regles-communes/>

Compétitions et attributions des points FFS

Seules les épreuves de Saut et de Combiné Nordique homologables, inscrites au calendrier fédéral (national) peuvent prétendre à l'attribution de points FFS pour les coureurs titulaires de la licence Carte Neige « Compétiteur Jeune » ou « Compétiteur Adulte» (toutes catégories). Le calendrier Fédéral peut être consulté sur le site www.ffs.fr (rubrique : Saut ou Combiné Nordique\Compétitions\Calendrier) avec indication du codex attribué à chaque épreuve.

Calcul des points course :

➤ SAUT :

Les points course sont calculés selon la formule suivante :

$$\text{Points course} = ((T_0 - T) \times F) / T_0 \quad \begin{array}{l} (T = \text{Points Saut du coureur}) \\ (T_0 = \text{Points Saut du premier}) \end{array}$$

(Coefficients « F » pour le Saut : 350)

➤ COMBINE NORDIQUE :

Les points course sont calculés selon la formule suivante :

$$\text{Points course} = \left(\frac{T}{T_0} - 1 \right) \times F \quad \begin{array}{l} (T = \text{Ecart de temps + temps Fond du coureur en seconde (*)}) \\ (T_0 = \text{Ecart de temps + temps Fond du premier en seconde (*)}) \end{array}$$

Coefficients « F » pour le Combiné Nordique : 300

(*) : issu du résultat du Combiné Nordique

Calcul de la pénalité des courses : « SAUT » et « COMBINE NORDIQUE » :

Le calcul de la pénalité pour les épreuves Saut et Combiné Nordique s'effectue de la façon suivante :

- 1 - Prendre les 3 meilleurs points FFS, des 5 premiers du classement de l'épreuve concernée**
- 2 - Additionner les points FFS des 3 meilleurs points FFS.**
- 3 - Diviser ce total par 3,75 pour obtenir la pénalité**

Exemple : Calcul de pénalité de course FFS

RANG. DU CLASSEMENT	NOM - PRENOM	Point FFS	(A) Les 3 Meilleurs points FFS	Points de la Course
1	NOM 1	62.59	62.59	0,00
2	NOM 2	63.71		1.15
3	NOM 3	59.61	59.61	8.42
4	NOM 4	59.59	59.59	12.62
5	NOM 5	85.75		12.95
			A : 181.79	
TOTAL A 181.78 /3.75 =			PENALITE COURSE :	48.48

NB :

- Une note forfaitaire de 350 points en Saut et 300 en Combiné Nordique sera attribuée aux concurrents les moins bien classés.
- Si parmi les 5 premiers sur la liste des résultats il n'y a pas 3 concurrents Hommes ou Dames classés une note forfaitaire de 350 points en Saut et 300 en Combiné Nordique sera attribuée aux non classés.
- Concurrents ex aequo à la 5^{ème} place, prendre le coureur qui a les meilleurs points
- Pour les épreuves filles, la règle ci-après est appliquée («Calcul de la pénalité course féminine »).

Calcul de la pénalité course féminine Saut

Une compétition avec au moins 3 ou 4 filles à l'arrivée donne lieu au calcul de la pénalité. Une note forfaitaire de 350 points en Saut et 300 en Combiné Nordique sera attribuée aux non classés.

Cas particuliers pour le calcul de la pénalité des épreuves de SAUT et Combiné Nordique

Courses FFS :

En fonction de niveau des courses nationales il sera appliqué une pénalité de course MINIMUM et MAXIMUM de :

En Saut :

	Code du niveau	Niveau des courses	Pénalité Min	Pénalité Max	Note forfaitaire
SAUT	FFS	Course U20/SEN (Nationale)	20	280	350
SAUT	FFS_1	Course U17 (Nationale)	50	280	350
SAUT	FFS_2	Course U15 (Nationale)	100	280	350
SAUT	FFS_3	Course U13 et moins (Nationale)	150	280	350
SAUT	FFS_SP	Course sans Point			

En Combiné Nordique :

	Code du niveau	Niveau des courses	Pénalité Min	Pénalité Max	Note forfaitaire
CN	FFS	Course U20/SEN (Nationale)	20	240	300
CN	FFS_1	Course U17 (Nationale)	50	240	300
CN	FFS_2	Course U15 (Nationale)	100	240	300
CN	FFS_3	Course U13 et moins (Nationale)	150	240	300
CN	FFS_SP	Course sans Point			

Courses FIS

Pour les courses internationales la pénalité appliquée en Saut et Combiné Nordique sera :

	Pénalité appliquée
Coupe du Monde – JO – Chpts du Monde	0
Coupe Continentale (CC) – Chpts du Monde Juniors	20
FIS cup	30
OPA/FOJE/JOJE/jeux de l'OPA (grande catégorie U17)	40
FIS U15/Jeux Nordique de l'OPA (petite catégorie U15)	100
FIS (U13)	150

Elaboration des classements :

L’élaboration des classements SAUT et COMBINE NORDIQUE est faite par la FFS sous le contrôle du pôle gestion des compétitions.

Seules les épreuves nationales homologuées avec les épreuves internationales permettent d’attribuer des points FFS.

Le classement final d'un coureur (note) sera déterminé comme suit :

3 courses ou plus durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On fait la moyenne des 3 meilleurs points courses (<i>addition des points courses et de pénalité de la course</i>) : le coureur obtiendra sa note
2 courses durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On fait la moyenne des 2 meilleurs points courses (<i>addition des points courses et de pénalité de la course</i>) + 20 points (supplément simple). Par contre si cette note obtenue est inférieure à sa note de la liste support il gardera sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « X »
1 course durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On rajoute 40 points (supplément double) à ses points courses. Par contre si cette note obtenue est inférieure à sa note de la liste support il gardera sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « X »
0 course durant la période de prise en compte des épreuves :	On rajoute : 40 points (supplément double) à sa note de la liste support (2) Ou 20 points (supplément simple) si le coureur a le statut de blessé à sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « @ »

(1) Pour connaître la période de prise en compte des épreuves ainsi que les différentes dates de sorties des listes : Voir rubrique [[Compétitions/Règlements \(onglet Saut ou CN\)](#)] Chapitre 3 « Calcul des points » : [Parution des listes](#) »

(2) La **liste support** correspond à la dernière liste de points FFS de la saison passée. Pour la saison 2024/2025 c'est la liste de points FFS N° 6 de Avril 2023 qui est prise en compte pour la sortie des listes de points FFS N°1 à N°4
Pour la sortie de la dernière liste de la saison 2024/2025 (liste N° 525-avril 2025) ce sera la liste N° 5 d'avril 2024...

Barème des suppléments :

Supplément simple	Supplément double
SAUT = 20 Points	SAUT = 40 Points
COMBINE NORDIQUE = 20 Points	COMBINE NORDIQUE = 40 Points

Demande de statut de blessé :

Coureurs malades ou accidentés :

- Trois performances réalisées : moyenne des notes.
- Deux performances réalisées : ajouter à la moyenne des 2 notes un supplément simple (voir barème des suppléments).
- Une seule performance réalisée : ajouter à cette note de résultats un supplément simple (voir barème des suppléments).
- Si aucune performance n'est enregistrée : ajouter au classement de la **liste support**, la pénalité simple.

Les demandes doivent être adressées à la FFS avant le 31 Mai en joignant :

- un certificat médical,
- la période pendant laquelle le coureur n'a pas couru.

Autres cas:

Ces cas seront exceptionnels et devront faire l'objet d'une demande justificative précise. La demande de statut de blessé doit être présentée au centre de calcul avant le 31 mai.

Coureurs ne renouvelant pas leur Licence Carte Neige Compétiteur pendant une saison.

Ces coureurs perdent tout le passé et en cas de reprise ils repartent non classés.

Transmission des Epreuves :

Le D.T. est le garant pour la FFS que les épreuves se dérouleront en conformité avec les règlements FFS.

La transmission des résultats à la FFS doit être faite le plus rapidement possible pour affichage sur le site Internet de la fédération.

☞ Voir rubrique [[Informatique et Chronométrage](#)] « **Directives Techniques** »